



ICOMOS FRANCE

DS/18/1/11

**Assemblée générale de l'ICOMOS* et
Symposium scientifique :
« le patrimoine, moteur de développement »**

Du 27 novembre au 2 décembre 2011

**Paris
Unesco**

*International Council for Monuments and Sites
Comité international pour les Monuments et les Sites



ICOMOS FRANCE

L'ICOMOS

Une organisation internationale non gouvernementale unique au monde dans le domaine du patrimoine...

L'ICOMOS en quelques chiffres :

1965 année de création
110 pays représentés
10 000 membres
93 comités nationaux
28 comités scientifiques internationaux

Son rôle : préserver, valoriser

L'ICOMOS est une organisation non gouvernementale mondiale associée à l'UNESCO. Il a pour mission de promouvoir la conservation, la protection, l'utilisation et la mise en valeur des monuments, des ensembles bâtis et des sites. Il participe à l'élaboration de la doctrine, à l'évolution et à la diffusion des idées, mène des actions de sensibilisation. L'ICOMOS est l'organisation consultative du Comité du Patrimoine mondial pour la mise en œuvre de la Convention du Patrimoine mondial de l'UNESCO. A ce titre, il examine les propositions d'inscription au Patrimoine mondial des biens culturels de l'humanité et veille à l'état de conservation des biens inscrits.

Sa création en 1965 est l'aboutissement logique des premiers entretiens que les architectes, historiens et spécialistes internationaux ont entrepris dès le début du XXe siècle et qui s'étaient concrétisés lors de l'adoption de la Charte de Venise en 1964. A la lumière des nombreux travaux, colloques, symposiums et réflexions menés par ses Comités nationaux et ses Comités scientifiques internationaux, l'ICOMOS a construit peu à peu le cadre philosophique et doctrinal du patrimoine au niveau international.

Ses valeurs : fédérer autour du patrimoine

Diversité culturelle et sociale, collégialité

Venant du monde entier, d'origines professionnelles diverses et complémentaires, chercheurs, scientifiques, spécialistes du droit du patrimoine, économistes, ingénieurs, artisans, professionnels, professeurs, consultants privés, élus, représentants des Etats, etc., mettent leurs idées et leurs savoir-faire en commun, dans un esprit de collégialité et dans le respect de leurs différences culturelles et culturelles.

Impartialité

En sa qualité d'ONG, l'ICOMOS est l'une des trois organisations consultatives de la Convention du Patrimoine mondial. Pour élaborer son avis institutionnel, il fait appel à un réseau d'experts, choisis pour leurs compétences et leur expérience, qui donnent leur avis technique en toute indépendance et dans le respect des règles déontologiques.



ICOMOS FRANCE

Echanges entre pays, dialogue nord-sud, solidarité

L'ICOMOS, comme tout organisme lié à l'UNESCO, a pour mission le rapprochement des peuples et des cultures. C'est la raison pour laquelle il a créé en 2003 le Fonds Victoria Falls qui facilite les déplacements des membres venus de pays démunis. En outre, à l'occasion de l'Assemblée générale, la Fondation Getty permet aux membres travaillant de façon isolée ou dans des conditions de contrainte matérielle difficiles, de « se déplacer » et de « se rencontrer », soit pour approfondir leurs connaissances, soit pour connaître le collègue qu'il n'est pas possible d'approcher dans le pays d'origine.

Par ailleurs, lors des grandes calamités, l'ICOMOS met à disposition experts et spécialistes pour l'élaboration de mesures d'urgence pour la sauvegarde, la conservation et la restauration du patrimoine (Haïti, Chine, Iran, etc..). Il est membre fondateur du Bouclier Bleu.

Transmission et implication des jeunes

L'ICOMOS a une mission de sensibilisation au patrimoine. Il participe à des actions de formation, accueille et implique de jeunes chercheurs et professionnels autour de ses enjeux et de ses actions. Le Fonds International Raymond Lemaire octroie des bourses d'étude aux jeunes espoirs pour compléter leur éducation ou parfaire leur expérience professionnelle.

Libre accès à l'information

Enfin, l'ICOMOS soutient le libre accès, gratuit et sans restrictions, aux publications scientifiques, au travers du projet « Archives ouvertes », e-publications sur le patrimoine culturel.

Son objectif : avancer et innover

L'Assemblée générale et le Symposium scientifique : deux événements conjoints de grande envergure

L'ICOMOS tient son Assemblée générale statutaire tous les trois ans. Il s'agit de l'organe souverain de l'organisation qui adopte les textes de doctrine, détermine les programmes et procède au renouvellement de ses officiels. Un symposium scientifique de haut niveau est traditionnellement organisé en parallèle. C'est également à cette occasion que sont attribués des récompenses, des bourses pour les jeunes professionnels et le Prix Gazzola*.

Pour la première fois en France...

Aucune Assemblée générale ne s'est encore jamais tenue en France, pourtant l'un des pays fondateurs de l'organisation. Le comité français, qui est le plus important, avec près de 1 100 membres, aura pour mission, en tant que pays hôte, d'organiser la manifestation et d'accueillir les participants.

Son influence est importante : l'expérience de la France en matière de politiques et pratiques de protection et de conservation du patrimoine est une source d'inspiration et de réflexion pour les professionnels du monde entier et les membres d'ICOMOS France sont très souvent sollicités. Paris constitue en outre un exemple particulièrement instructif pour évaluer les défis actuels de la préservation du patrimoine dans le cadre du développement moderne des villes et des territoires.

C'est donc, à Paris, au siège de l'Unesco, que cette manifestation se déroulera du 27 novembre au 2 décembre 2011.

Un rendez-vous mondial exceptionnel

1 500 personnes venant du monde entier sont attendues lors de cette double manifestation. Ceci représente donc une occasion unique de rencontrer, en un même lieu, des centaines de professionnels du patrimoine. Il s'agira du rendez-vous international unique dans le domaine du patrimoine culturel, tant par la qualité des



ICOMOS FRANCE

participants que par la diversité de leurs compétences (archéologues, architectes, urbanistes, ingénieurs, conservateurs, professionnels de la conservation et du bâtiment, historiens d'art, etc.).

Les Assemblées générales et les Symposiums scientifiques de l'ICOMOS ont un important retentissement. Ils font l'objet de campagnes de communication visant à mobiliser élus, décideurs, administrations, professionnels, propriétaires, etc. et à sensibiliser le public aux enjeux et aux retombées positives pour la société des actions entreprises en faveur du patrimoine culturel.

*La plus haute distinction décernée par l'ICOMOS

Les pays hôtes ont toujours fait le meilleur usage de cette opportunité exceptionnelle, en réservant aux délégués, reçus par les plus hautes autorités nationales, les conditions d'accueil les plus favorables.

Pour le comité français organisateur, accueillir l'Assemblée générale de l'ICOMOS et le Symposium scientifique, conforte la politique du patrimoine en France ainsi que sa position comme première destination touristique au monde. Il s'agit d'une occasion exceptionnelle de mettre en exergue son expérience dans le domaine du patrimoine, sa diversité culturelle et de bénéficier d'échanges et de contacts enrichissants.

Le Symposium scientifique

« *Le patrimoine, moteur de développement* »

Le Symposium, coordonné par Benjamin Mouton, bénéficie de l'appui des personnalités suivantes :

- M. Francesco Bandarin, représentant le Directeur général de l'UNESCO ;
- M. Mounir Bouchenaki, Directeur général de l'ICCROM ;
- M. Benjamin Mouton, Membre du Comité exécutif de l'ICOMOS et d'ICOMOS France ;
- M. Yves Dauge, Président de l'Association des biens français du Patrimoine mondial ;
- Mme Sofia Avgerinou-Kolonias, Membre du Comité exécutif et représentante du Conseil scientifique qui regroupe les 28 Comités scientifiques internationaux ;
- M. Jean-Robert Pitte, Membre de l'Académie des sciences morales et politiques, Membre de la Société de Géographie.

Il se propose d'évaluer le rôle du patrimoine dans la construction de la société de demain. Les effets de la « mondialisation », se concrétisant par une tendance progressive à la normalisation et l'occidentalisation planétaire, provoquent sur les sociétés humaines des différents continents des déséquilibres multiples. Le patrimoine, jusqu'ici cantonné dans un statut conservatoire « passif », fréquemment considéré comme handicap et frein au développement, sera au contraire être appelé à jouer dès demain un rôle capital de contrepoint, en restituant les indispensables éléments de repères, d'identités et de diversités culturelles, actuellement en voie de disparition, et pourtant vitaux. Il s'agit donc d'identifier son rôle dans une perspective constructive.

Développement territorial

Le transfert de plus en plus grand vers les grandes métropoles de populations des campagnes et des petites agglomérations en déshérence, engendre des développements urbains dont les orientations alternent entre modes anarchiques et directives autoritaires et ont déjà entraîné des résultats graves, voire catastrophiques. Le retour à un développement équilibré est vital et il devra passer par le développement territorial et la qualité des paysages. C'est là que les données patrimoniales reprendront toute leur valeur comme modèle4



ICOMOS FRANCE

d'inspiration des nouveaux développements : trames traditionnelles, échelles parcellaires, modes d'organisation, réanimation des pôles urbains secondaires, des communications (terre, fer, eau), modes de communication et de production d'énergie, etc.

Développement et retour à l'art de bâtir

On attribue à la seconde moitié du XXème siècle et à une frénésie d'exploitation des énergies fossiles, la généralisation de modes de vie et de bâtir selon des formes nouvelles dites « de progrès », qui se sont internationalisées sur un modèle occidental, résolument en rupture avec les modèles traditionnels. Les objectifs aujourd'hui en matière d'économies d'énergie et de recyclage imposent autoritairement de corriger profondément les caractères du bâti, neuf mais aussi ancien, ce qui soulève trois directions de réflexion : le savoir réutiliser, le savoir bâtir, le savoir habiter.

Développement et tourisme

Le patrimoine est un des facteurs d'attraction touristique les plus actifs, mais risque, par l'exploitation de masse à laquelle il est de plus en plus exposé, de créer des dommages pour les espaces les plus fragiles, ou de se stériliser, et d'osciller entre fétichisation, muséification ou caricature-parc d'attraction. Coupé de son contexte, le sens du patrimoine risque de disparaître au profit de son image et sa matière même est altérée par l'excès de fréquentation et les aménagements induits. Trois domaines sont alors à ouvrir : maîtriser le développement touristique, notamment dans les espaces fragiles, gérer la maîtrise des flux du public et surtout, rendre perceptible le sens de l'identification culturelle que porte le patrimoine.

Développement économique

« *Les arènes de Nîmes et le Pont du Gard ont plus rapporté à la France qu'ils n'avaient coûté aux Romains* » : ces propos de l'Abbé Grégoire, tenus en l'An II de la République, gardent aujourd'hui toute leur actualité, et les investissements dans le patrimoine montrent des « retours » particulièrement intéressants, ainsi que le prouvent les analyses récentes sur les retombées économiques du patrimoine au niveau du territoire. Les impacts fonciers en sont les premiers marqueurs et l'industrie culturelle l'a bien compris, mais en adoptant des formes souvent trop commerciales. Encore faut-il réorienter ces investissements dans les bonnes directions, en identifiant les objectifs, et s'attacher davantage aux résultats qualitatifs qu'aux simples bénéfices immédiats.

L'ICOMOS innove

Avec la volonté de porter à la connaissance du plus grand nombre les conclusions et les résolutions de l'Assemblée générale et du Symposium, l'ICOMOS innove. C'est pourquoi il s'engage résolument à publier, sur tout support, y compris les supports numériques, tout le contenu de la doctrine utile aux élus, aux acteurs du développement territorial, aux entrepreneurs, à tous les défenseurs du patrimoine dans le monde .



ICOMOS FRANCE

Le Comité d'Honneur

Placé sous le Haut Patronage de M. Nicolas Sarkozy, Président de la République française et de Mme Irina Bokova, Directrice générale de l'UNESCO, il se compose, sous réserve de confirmation, des personnalités suivantes :

Présidents d'honneur :

- Mme Nathalie Kosciusko-Morizet, Ministre de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de la Mer ;
- M. Frédéric Mitterrand, Ministre de la Culture et de la Communication ;
- M. Gabriel de Broglie, Chancelier de l'Institut de France ;
- Son Altesse le Prince Aga Khan.

Vice-Présidents :

- M. Jean Gueguinou, Ambassadeur de France ;
- M. Yves Boiret, Membre de l'Institut de France.

Membres :

- M. Bertrand Delanöe, Maire de Paris ;
- M. Jean-Paul Huchon, Président du Conseil régional d'Ile-de-France ;
- Mme Rama Yade, Ambassadrice de France auprès de l'UNESCO ;
- M. Patrick Gérard, Recteur de l'Académie de Paris, Chancelier des Universités ;
- M. Jean-Marc Michel, Directeur général de l'Aménagement, du Logement et de la Nature ;
- M. Philippe Belaval, Directeur général des Patrimoines ;
- M. François de Mazières, Président de la Cité de l'architecture et du patrimoine ;
- M. Erik Orsenna, écrivain, Membre de l'Académie française (sous réserve de confirmation).